

contactez-nous

✉ CONTACT84@DAPVPACA.FR

☎ 07 88 72 38 25

84

✉ CONTACT05@DAPVPACA.FR

☎ 06 16 64 64 55

05

✉ CONTACT04@DAPVPACA.FR

☎ 06 16 64 64 55

04

06

✉ CONTACT06@DAPVPACA.FR

☎ 06 16 64 64 55

83

✉ CONTACT83@DAPVPACA.FR

☎ 06 76 48 37 66

13

✉ CONTACT13@DAPVPACA.FR

☎ 07 88 72 38 25

Le dispositif APV en PACA
est porté par les associations
Umane et Trisomie 21 Alpes Maritimes



Le dispositif APV est soutenu par



santé
famille
retraite
services

Dispositif APV
Assistance
au projet de Vie

POURQUOI ?

OUVRIRE LE CHAMP DES POSSIBLES !

L'APV est un service de proximité inclusif qui permet de...

Proposer un espace de réflexion neutre

Pour imaginer votre projet de vie, le formuler et l'affirmer :

- quel que soit l'itinéraire que vous choisissiez.
- sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé, citoyenneté, loisirs,...).

Vous informer sur vos droits

et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés, et vous soutenir auprès des différents interlocuteurs.

Vous soutenir

dans l'expression de vos envies et le pilotage de vos projets tout au long de votre parcours et à votre demande.

Rechercher des moyens, avec vous

dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en oeuvre votre projet.

C'est vous
qui pilotez !

L'AP, c'est faire équipe avec la personne, la famille,
dans une véritable **relation de confiance**



VOUS

choisissez et décidez
de ce que vous avez
envie de faire



VOUS

coordonnez
votre projet !



VOUS

êtes au coeur des
échanges : vous êtes
l'interlocuteur principal !

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV) est à destination de toutes les personnes et/ou familles concernées par le handicap :

Déjà accompagné ou pas

Tout type de handicap

Tout âge

À toutes les étapes de la vie

Qui souhaitent réfléchir sur leur projet de vie

L'APV



Quelles sont les conditions d'accès ?

- Avec ou sans notification MDPH, ce service est libre et gratuit.

Quand saisir le dispositif ?

- Au moment où vous le souhaitez.

Y-a-t-il une durée limite ?

- Le dispositif est activé et réactivé selon votre demande.

Quelle est la zone géographique d'intervention ?

- L'APV est présent dans tous les départements de la région PACA.

Où se passent les rencontres ?

- Dans les lieux de votre choix : à domicile ou dans nos locaux, ailleurs et aux horaires qui vous conviennent.

C'est mon projet et je décide avec **qui** et **comment** je le réalise !



Scanner le QR code
pour en savoir plus !

